

**Département d'histoire**  
**Faculté des Lettres et sciences humaines**

**HST 922 Activité de synthèse 6 crédits**  
**(consignes et déroulement)**

**Cibles de formation**

Faire le bilan des acquis de sa scolarité de doctorat; démontrer ses capacités d'analyse et de synthèse et ses compétences en communication écrite et orale; accueillir les rétroactions et commentaires de ses évaluatrices et évaluateurs avec respect et ouverture de façon à consolider sa posture de recherche.

**Contenu**

Réflexion et synthèse sur les connaissances acquises à travers les activités du champ spatiotemporel principal (HST 920) et du champ secondaire de lecture (HST 921). Bilan historiographique ou réflexion conceptuelle. Présentation orale, à huis clos, devant un comité d'évaluation, des dissertations produites dans HST 920 et HST 921.

**Contenu détaillé**

Chacun des professeur.e.s responsables des listes de lecture, soit celle du champ principal (HST 920) et celle du champ secondaire (HST 921) formule une question de dissertation. Après avoir reçu l'approbation du Comité des études supérieures, ces deux questions sont soumises, par courriel, au candidat ou à la candidate au doctorat. Celui-ci dispose, dès lors, d'une période de quatre semaines, soit précisément 20 jours ouvrables, pour rédiger ses deux dissertations en réponse aux questions posées.

**Procédure**

La première dissertation porte sur le champ principal de lecture (HST 920) et doit être d'une longueur de 20 pages en Times New Roman (interligne et demi). La deuxième dissertation, relative au champ secondaire (HST 921) doit, quant à elle, compter un maximum de 15 pages en Times New Roman. Ces dissertations feront l'objet de deux documents différents. Elles comporteront, entre autres, un appareil critique conforme aux normes exigées par le département d'histoire :

[https://www.usherbrooke.ca/histoire/fileadmin/sites/histoire/espace-etudiant/documents\\_officiels/Guide\\_de\\_redaction\\_en\\_histoire\\_trois\\_cycles\\_version\\_1\\_6\\_aout\\_2024\\_LB.pdf](https://www.usherbrooke.ca/histoire/fileadmin/sites/histoire/espace-etudiant/documents_officiels/Guide_de_redaction_en_histoire_trois_cycles_version_1_6_aout_2024_LB.pdf)

Chacune des dissertations comportera une introduction, un développement et une conclusion. Le candidat ou la candidate au doctorat doit veiller à exploiter les articles, chapitres de livres et livres qui forment ses deux champs de lecture (principal et secondaire) afin d'étayer son argumentation. Lorsque les deux dissertations auront été achevées dans les 20 jours ouvrables impartis, elles doivent être transmises, par courriel, aux membres du comité d'évaluation ainsi qu'à la personne responsable de programme. Pour rappel, le jury se compose de trois à quatre personnes :

1. Le directeur ou à la directrice de thèse (responsable du champ de lecture principal) et, s'il y a lieu, la codirectrice ou co-directeur (dans le cadre des codirections et cotutelles de thèse)
2. Le professeur ou à la professeure qui a supervisé la liste de lecture du champ secondaire
3. Un ou une autre professeure du département d'histoire.

Le comité d'évaluation dispose ensuite de deux semaines pour lire et évaluer les deux documents.

Lors de la séance d'activité de synthèse, le candidat ou la candidate au doctorat doit effectuer, successivement, deux courtes présentations orales de 10 minutes pour exposer ses réponses. Il s'agira de mettre en lumière les éléments clefs de chacune des dissertations (champ principal et champ secondaire). Chaque présentation orale est suivie de commentaires et de questions de la part des membres formant le comité d'évaluation.

Une fois les échanges avec les membres du comité d'évaluation terminés, le jury procède à une délibération à huis-clos. L'activité de synthèse sera sanctionnée par l'une des mentions suivantes : « Réussite », « Reprise » ou « Échec ».

Dans le cas d'une « Reprise », le candidat ou la candidate au doctorat recevra deux nouvelles questions de dissertation. Il ou elle disposera, à nouveau de 20 jours ouvrables pour préparer ses réponses. Cette reprise sera cette fois-ci sanctionnée d'une « Réussite » ou d'un « Échec ». Un échec signifie une exclusion du programme.

### **Date limites**

L'examen de synthèse aura lieu au 4<sup>e</sup> trimestre suivant l'admission de l'étudiante ou de l'étudiant au programme de doctorat en histoire.

### Grille d'évaluation

	Excellent	Satisfaisant	Insatisfaisant
Rappel des questions formulées			
Identification des principaux concepts rencontrés dans les lectures.			
Situation adéquate des auteurs et autrices dans les écoles et courants historiographiques.			
Capacité à établir des liens entre les lectures. Aisance à « faire dialoguer » les auteurs et autrices.			
Clarté et concision des réponses			
Langue écrite (style, syntaxe, orthographe, grammaire)			
Présentation orale (clarté, aisance, correction de la langue parlée, réponses aux remarques)			

Si un des critères dans la zone en gris est jugé par le lecteur ou la lectrice insatisfaisant, la présentation est ajournée et on discute de la possibilité d'une reprise. Si tous les critères de cette même zone.